Nations Unies E/2010/NGO/63

Conseil économique et social

Distr. générale
6 mai 2010
Français
Original : anglais

Session de fond de 2010
New York, 28 juin-22 juillet 2010
Point 2 c) de l'ordre du jour provisoire*
Examen ministériel annuel : « Mise en œuvre des objectifs arrêtés et des engagements pris sur le plan international en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes »

Déclaration présentée par Legião da Boa Vontade, une organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 30 et 31 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

10-36224X (F) 090610 110610

Merci de recycler

Déclaration

La Legião da Boa Vontade (la Légion de la bonne volonté), organisation de la société civile brésilienne dotée du statut consultatif général auprès du Conseil économique et social et qui propose et met en œuvre des programmes humanitaires et socioéducatifs depuis 60 ans, poursuit son action de sensibilisation générale aux thèmes liés aux objectifs du Millénaire pour le développement.

Dans le but de contribuer à l'examen ministériel annuel et à la réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale, la Légion de la bonne volonté expose, dans la présente déclaration, les résultats du septième Forum intersectoriel Solidarity Society Network : quatrième Foire de l'innovation, qui s'est tenue du 12 au 26 mars 2010 dans cinq pays de l'Amérique latine où l'organisation mène ses activités (Argentine, État plurinational de Bolivie, Brésil, Paraguay et Uruguay).

Mettant l'accent sur l'objectif 3 des objectifs du Millénaire pour le développement « Promouvoir l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes », choisi conformément aux directives du Département des affaires économiques et sociales et avec le soutien des centres d'information des Nations Unies pour le Brésil et pour l'Argentine et l'Uruguay (UNIC-Rio et UNIC-Buenos Aires), le Programme des Nations Unies pour le développement en Argentine, au Paraguay et en Uruguay, UNICEF Argentine, le Fonds des Nations unies pour la population en Argentine, au Paraguay et en Uruguay, et le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme en Bolivie, le Forum a réalisé un sondage national au moyen de questionnaires virtuels et organisé des réunions et salons-expositions (stands et activités culturelles), auxquels ont participé des représentants de la société civile et des secteurs public, privé et universitaire. Il convient de mentionner la participation de 2 171 organisations sociales et groupes informels d'animateurs locaux, lesquels ont pu échanger des informations, des expériences réussies et des technologies sociales innovantes qui aujourd'hui produisent des résultats positifs pouvant être reproduits.

Au cours de ses six décennies d'activité, la Légion de la bonne volonté s'est efforcée de promouvoir l'éducation complète de l'être humain en tant que vecteur de transformations sociales essentielles. Pour l'organisation, le septième Forum représente plus qu'une simple contribution aux engagements convenus sur le plan international en faveur de l'égalité entre les sexes. Il offre également l'occasion d'analyser le thème sous un angle qui tient compte de tous les niveaux d'enseignement et travaux dans le contrôle équitable des ressources et une représentation égalitaire au sein de la vie publique, en tant qu'environnement dédié à une cause légitime et urgente, car l'organisation table sur le militantisme des femmes depuis ses débuts. La majorité des membres bénévoles et employés de la Légion de la bonne volonté sont des femmes.

Au Brésil, d'après les résultats de l'institut de recherche Toledo e Associados, 86 % des participants aux programmes de développement humain menés par la Légion de la bonne volonté sont des filles et des femmes vivant dans des situations de vulnérabilité. L'organisation organise constamment – dans son réseau d'écoles, dans les maisons de retraite et centres communautaires, ainsi que par le biais de ses sites Web, de ses programmes radio et télévisés, et de ses publications – des campagnes pour la valorisation de la vie, qui informent les enfants, les jeunes et

leurs familles de leurs droits et des mécanismes garantissant la protection et le respect de ces droits, en leur apportant un soutien lorsque nécessaire.

Le présent document contient des propositions et des recommandations de la part des participants du Forum, formulées sur la base de leur propre expérience pratique, ainsi que des propositions concernant un ensemble de technologies sociales innovantes expérimentées par la Légion de la bonne volonté :

Recommandations

- Garantir une plus grande inclusion des femmes dans les processus de développement nationaux en encourageant l'élaboration de politiques et de mesures spécifiques pour atteindre ce but
- Diffuser les cadres normatifs nationaux et internationaux garantissant la protection des droits de la femme
- Élaborer des mesures incitatives qui favorisent la participation des femmes à tous les niveaux des processus décisionnels
- Élaborer un programme scientifique national qui donne la priorité à la recherche dans le domaine sexospécifique, en garantissant le financement et la divulgation des résultats obtenus, notamment parmi les auteurs de politiques publics
- Définir des politiques publiques sur l'accès total des femmes aux soins de santé qui accordent la priorité et des ressources aux questions de sexospécificité et d'appartenance ethnique en fonction des besoins locaux, et en gérant les politiques dans le domaine de la santé afin de garantir leur application dans le système national de santé
- Permettre aux professionnels de la santé de traiter les questions de sexospécificité et d'appartenance ethnique, en garantissant une aide adaptée aux femmes durant la période consécutive à l'accouchement et à celles qui ont subi une quelconque forme de violence sexuelle
- Mettre en place des processus de formation continue sur les questions de sexospécificité au sein des fonctions publiques, en insistant sur les domaines du droit et de la sécurité publique
- Favoriser l'accès des femmes au crédit, aux ressources productives, à l'information et à la qualification professionnelle, et encourager la création d'entreprises
- Mettre en œuvre des politiques qui permettent l'inscription et la continuité dans les établissements d'enseignement pour les jeunes mères vivant dans des situations de vulnérabilité sociale
- Intégrer l'égalité entre sexes en tant que thème transversal dans le programme de formation des enseignants et élaborer des cours sur ce thème pour les professionnels
- Améliorer le droit du travail et de la sécurité sociale afin qu'il englobe le travail non rémunéré effectué par les mères et par les auxiliaires de vie s'occupant de parents âgés ou ayant des problèmes de santé

- Définir des mesures spécifiques visant à protéger les employés de maison, notamment les immigrants
- Augmenter le nombre de commissariats spécialisés dans la protection des femmes
- Structurer les moyens permettant de garantir l'élimination de la violence à l'égard des femmes, notamment lorsqu'elle survient dans des situations de conflit armé et en raison de discrimination fondée sur l'appartenance ethnique, le statut social et économique, la religion, la situation de famille, l'orientation sexuelle ou toute autre forme de discrimination
- Favoriser l'utilisation des nouvelles technologies par les femmes vivant dans des situations de pauvreté, par le biais de la formation professionnelle et d'un meilleur accès aux équipements et réseaux de raccordement
- Reproduire l'expérience du Gouvernement brésilien avec la mise en œuvre de la loi Maria da Penha et du plan national de lutte contre la violence à l'égard des femmes, qui a constitué un événement juridique marquant dans ce domaine

Le septième Forum a démontré que l'autonomisation des femmes répond à l'objectif 3 et élargit efficacement la portée des défis du programme de développement mondial restant à relever. Toutefois, le degré de vulnérabilité des femmes reste élevé : elles étaient les premières à être touchées par la crise alimentaire et financière et des millions d'entre elles sont retombées dans la pauvreté. Aujourd'hui, il est à craindre que les effets du changement climatique accentuent l'inégalité entre les sexes.

L'Amérique latine présente des conditions favorables pour faire face à cette évolution tendancielle. Au Brésil par exemple, le taux de scolarisation des femmes dépasse celui des hommes. On constate une participation notable des femmes dans l'économie et une hausse du revenu de la population en général.

Le programme d'apprentissage et d'interaction mis en œuvre par la Légion de la bonne volonté pour les personnes de diverses générations dans le cadre de l'éducation formelle et informelle et qui se fonde sur les pédagogies de l'affection et du citoyen œcuménique conçues par l'éducateur Paiva Netto, constitue un autre exemple concluant d'une recommandation de technologie sociale. Les principaux résultats de ce programme révèlent la perception et l'attitude critique des participants à l'égard des préjudices ethniques, sociaux, territoriaux et sexospécifiques dans une perspective où chaque personne est un être spirituel et biopsychosocial.

La proposition pédagogique sur laquelle se fonde le programme reconnaît les particularités intrinsèques au sexe féminin (en insistant sur le rôle joué par celui-ci de nos jours et tout au long de l'histoire), lesquelles sont rappelées par le dirigeant de la Légion de la bonne volonté en ces termes :

La Femme, le plus beau côté de l'Humanité, singularise la fondation de toutes les grandes réalisations. Ce qui physiquement nous constitue est engendré dans son ventre (...). Les composants du genre féminin se traduisent en un élément prépondérant pour la survie des bonnes causes. Des organisations stables comptent des femmes stables. (...) Mon but ici est de souligner combien la mission de la Femme est primordiale pour l'évolution humaine et la sécurité de la planète (...).

C'est elle qui guide nos premiers pas dans le développement de la citoyenneté, en nous conduisant par la main. La stabilité du monde commence dans le cœur de l'enfant. C'est pourquoi, à la Légion de la bonne volonté, nous appliquons, depuis plusieurs années maintenant, ce que nous appelons la pédagogie de l'affection et la pédagogie du citoyen œcuménique.

Destinée aux enfants de 10 ans au plus, la pédagogie de l'affection aide les filles à apprendre à se défendre contre toute violation de leurs droits en ce sens qu'elle crée simultanément un lien et une relation de confiance entre les professionnels éducatifs et les élèves dans l'environnement de la salle de classe, et permet de se faire une idée œcuménique et universelle des valeurs correspondant à chaque groupe d'âge, renforçant ainsi la sécurité émotionnelle des élèves.

La pédagogie du citoyen œcuménique, destinée aux jeunes et aux adultes, propose de gérer les situations quotidiennes actuelles des élèves de manière transversale, en mettant l'accent sur les questions liées à la discrimination à l'égard des femmes et sur les instruments disponibles pour y faire obstacle. Ces pratiques ont un impact sur le développement global des élèves ayant excellé dans leur formation intellectuelle.

Associé à cette proposition d'éducation, le programme d'apprentissage et d'interaction fonctionne de la manière suivante : au moins une fois par semaine, un bénévole ou un professionnel externe ayant suivi une formation spécifique, sert de médiateur lors de réunions hebdomadaires en petits groupes (30 personnes au maximum selon le profil des membres), ce qui peut fortement varier en fonction des demandes et de la composition sociale de la communauté.

Les garçons et les hommes y participent également. On évoque avec eux la prise de conscience du rôle de père ainsi que la nécessité d'améliorer le partage des responsabilités liées au soin des enfants et des parents demandant une attention spéciale. D'emblée, les jeunes apprennent ce en quoi consiste la planification familiale et reçoivent une instruction visant à orienter leur mère et leurs sœurs sur les droits de la femme. Ils sont élevés dans une culture de non-agression et de respect des femmes.

Comprenant que la victimisation des femmes, tout comme d'autres problèmes sociaux, est étroitement liée aux valeurs fondamentales, la Légion de la bonne volonté concentre ses efforts sur la prévention. À cette fin, elle considère l'éducation comme le moyen d'action le plus efficace, tout particulièrement pour les plus jeunes générations, en faisant de l'implication des familles un facteur fondamental à la réussite de ces initiatives.

La Légion de la bonne volonté reconnaît donc que les écoles et les autres environnements de formation, tels que ses centres communautaires et moyens de communication, constituent des lieux privilégiés pour lutter contre les facteurs sociaux contribuant à la pauvreté et à la violence, et soutient l'idée que d'autres établissements publics et privés s'engagent également à remplir ce même rôle dans leurs communautés en devenant des centres de défense de l'égalité et de la justice sociale.

À cette occasion, l'organisation souhaite saluer chaleureusement l'ensemble des femmes et des hommes qui ont collaboré de manière impartiale à cette réussite, en insistant sur la reconnaissance et la promotion de l'égalité des droits et du partage des responsabilités afin de dynamiser et renforcer le

militantisme en faveur d'une société solidaire, altruiste et œcuménique. La Légion de la bonne volonté accélère la diffusion de ces thèmes grâce aux services de radiodiffusion et de télévision ainsi qu'aux moyens de communication numériques. D'autres contributions, non citées dans le présent document, sont accessibles aux adresses www.boavontade.com (version française) et www.legionofgoodwill.org (en anglais).